

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°6 DU 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 14 décembre, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Urbain, se sont réunis à 20h00 à la salle Ty Kreis-ker, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Julien POUPON, le 9 décembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

## **Étaient présents :**

Julien POUPON, Bernard LE CAHAREC, Nathalie ABIVEN, Jacques BEAUCHAMP, Jeannine LE GALL, Laure LAUVERGEAT, Pascale DIVERRES, Yvan BRISHOUAL, Stéphanie GORIN, Philippe DANTEC, Jessica GUILLERM, Pierre-Yves DANTEC, Sébastien LOZAC'H, Delphine LONGCHAMP, Olivier MOAL, Marie SANQUER, Gwenhael OMNÈS, Fabienne SIMON, Stéphane TROPRES.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

## **Étaient absents et représentés :**

**Était secrétaire de séance :** Jessica GUILLERM

**Participait à la réunion :** Muriel TRAPATEAU, secrétaire de mairie

Le compte-rendu du précédent conseil municipal du 5/11/2020 est approuvé à l'unanimité, soit 19 voix.

## **Ordre du jour :**

1. Tarifs communaux 2021
2. Approbation du règlement du cimetière
3. Subvention communale - Spered Yoga
4. Numérotation de voirie - Parc de Lann Rohou
5. Numérotation de voirie - allée de Balanec
6. Numérotation de voirie – Route du Stum
7. Exonération loyer salon de coiffure - confinement
8. Autorisation d'engagement avant vote du BP 2021
9. Modifications budgétaires
10. Rapport d'activités annuel de la CCPLD
11. Questions Diverses...

## 1. Tarifs communaux 2021

### ECOLE :

|  |        |
|--|--------|
| Garderie (heure)                         | 2,20 € |
| Goûter Garderie                          | 0,60 € |
| Droit de place                           | 1,50 € |
| Garderie (heure) 3 <sup>ème</sup> enfant | 1,10 € |
| Pénalités Garderie                       | 4,00 € |

### CIMETIERE :

|        |                  |          |                 |          |
|--------|------------------|----------|-----------------|----------|
| 15 ans | 2 m <sup>2</sup> | 108,00 € | 4m <sup>2</sup> | 216.00 € |
| 30 ans | 2m <sup>2</sup>  | 130,00 € | 4m <sup>2</sup> | 260.00 € |
| 50 ans | 2m <sup>2</sup>  | 390,00 € | 4m <sup>2</sup> | 773.00 € |

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Caveaux 6 places                      | 1 800,00 € |
| Caveaux 4 places<br>(Hors concession) | 1 555,00 € |

### COLOMBARIUM :

|        |          |
|--------|----------|
| 15 ans | 625,00 € |
| 30 ans | 920,00 € |

### MINI CONCESSION :

|        |            |
|--------|------------|
| 15 ans | 785,00 €   |
| 30 ans | 1 030,00 € |

### JARDIN :

|                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| Dispersion des cendres   | 30,00 €                |
| Pose de plaque + gravure | 110,00 € (pour 30 ans) |

### LOGEMENT :

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Loyer Appartement (à gauche) | 277,00 € |
| Loyer Appartement (à droite) | 304,00 € |
| Loyer Salon coiffure         | 269,00 € |

### TY KREISKER :

|  |          | Commerçant<br>Société |
|--|----------|-----------------------|
| Salle B  | 45,00 €  | 55,00 €               |
| Salle C + local service<br>(1/2 tarif en semaine, horaire limité, et 2 <sup>ème</sup> journée consécutive) | 69,00 €  | 85,00 €               |
| Salle A + local service  | 220,00 € | 280,00 €              |
| Toutes les salles + local service  | 305,00 € | 385,00 €              |
| 1table + 4 chaises   | 5,00 €   |                       |
| 1 table seule  | 2,90 €   |                       |
| 4 chaises  | 2,90 €   |                       |
| 1 grande table + 8 chaises   | 8,00 €   |                       |
| Location de lave-vaisselle   | 15,00 €  |                       |
| 1 grande table seule   | 5,00 €   |                       |
| Forfait heure ménage/ Salle  | 30,00 €  |                       |
| Part chauffage salle A   | 6,00 €   |                       |
| Part chauffage Salle B, C  | 3,00 €   |                       |

### **TI AN HOLL – Salles du bas**

|  |          |
|--|----------|
| Apéritif, goûter, réunion, obsèques    | 56,00 €  |
| Repas ou autres                        | 110,00 € |
| Allée de boules ( <i>journalière</i> ) | 8,00 €   |
| Allée de boules ( <i>forfait 2h</i> )  | 4,00 €   |
| Forfait heure ménage / Salles          | 30,00 €  |

**REMRORQUE :** 40,00 €

**PHOTOCOPIEUSE :** 0,15 €

**Vote à l'unanimité.**

### **2. Approbation du règlement intérieur du cimetière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre en place un règlement intérieur du cimetière,

Ce règlement permet de redéfinir l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible et harmonieuse des lieux.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le règlement intérieur du cimetière tel qu'il est annexé à la présente délibération ;  
*La mention « la musique douce est autorisée pendant les commémorations » est ajoutée au règlement intérieur*

**Vote à l'unanimité.**

### **3. Subvention communale – Spered Yoga**

Après examen d'une demande de subvention pour 2020, le conseil municipal décide, d'accorder la subvention suivante :

- Spered Yoga           ⇒       100 €

**Vote à l'unanimité**

### **4. Numérotation de voie – Lann Rohou**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une numérotation de voirie au Parc de Lann Rohou, afin de localiser les adresses recensées lors de l'installation de la fibre.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le numéro suivant :

- Parcelle A 1563 : 500 Parc de Lann Rohou
- parcelle A 1448 : 900 Parc de Lann Rohou
- parcelle A 1562 : 930 Parc de Lann Rohou

**Vote à l'unanimité**

#### **5. Numérotation de voie – allée de Balanec**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une numérotation de voirie à l'allée de Balanec, suite à une division de terrain.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le numéro suivant :

- Parcelle : 1 B allée de Balanec
- Parcelle : 1 C allée de Balanec

**Vote 17 voix pour, 1 contre, 1 abstention**

#### **6. Numérotation de voie – Route du Stum**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'attribuer une numérotation de voirie au niveau de la Croix, afin de mieux localiser l'adresse lors des livraisons.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le numéro suivant :

- Parcelle AD 57 : 50 Route du Stum

**Vote à l'unanimité**

#### **7. Exonération loyer salon de coiffure – confinement**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la crise sanitaire liée au covid-19.

Pour soutenir le salon de coiffure fermé depuis l'ordre du deuxième confinement du 2 novembre au 28 novembre 2020 lié à la pandémie du coronavirus, Monsieur le maire propose au conseil municipal une exonération de loyer.

↳ Exonération d'un demi-mois de loyer pour le salon de coiffure, soit 134,5 €.

**Vote à la majorité - 10 voix pour**

## 8. Autorisation d'engagement avant vote du BP 2021

En raison de la proposition au vote du Budget Primitif dans le courant du 1er trimestre et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021, dans la limite du quart des crédits votés au Budget Primitif 2020.

| Libellés                                     | BP 2020<br>+ modifications | Autorisation<br>d'engagement<br>avant vote BP 2021 |
|--|----------------------------|--|
| <i>Chapitre 21 :</i><br>Immobil. Corporelles | 133 685 €                  | 33 421 €   |
| <i>Chapitre 23 :</i><br>Immobil. En cours    | 602 640 €                  | 150 660 €  |

**Vote à l'unanimité**

## 9. Modifications budgétaires

Il est nécessaire d'effectuer les modifications budgétaires suivantes, afin de régulariser les opérations sur le BP2020 :

| Dépenses Investissement               |        |          |
|---------------------------------------|--------|----------|
| <i>Chapitre 16 :</i><br>Emprunt       | C/1641 | 4 000 €  |
| <i>Chapitre 23 :</i><br>Constructions | C2313  | -4 000 € |
| <i>TOTAL DM</i>                       |        | 0        |

**Vote à l'unanimité**

## 10. Rapport d'activités annuel de la CCPLD

Julien POUPON Présente aux élus le rapport d'activités annuel de la CCPLD pour l'année 2019. Ce rapport a été présenté tardivement cette année en raison de la crise sanitaire.

## 11. Questions Diverses

→ Pas de questions diverses

## 12. Parole aux adjoints et conseillers

Nathalie Abiven :

- Marché communal : arrivées d'un poissonnier et d'un maraîcher à partir de janvier 2021.
- Ecole : 1 CAE en fin de contrat le vendredi 18/12/20, remplacé par une personne déjà en activité à l'école.
- Repas des aînés (> 65 ans): pas de repas en 2020 à cause des restrictions liées à la crise sanitaire, reporté à 2021.
- SIVURIC : un nouveau gestionnaire et une nouvelle secrétaire comptable recrutés. Mercredi 09/12/20 réunion du comité syndical avec le vote des nouveaux tarifs du SIVURIC.

Jeannine Le Gall :

- Voirie : rencontre à venir avec Joël Grall pour faire le point sur les travaux de voirie programmés en 2021.
- Chemins de randonnées : convention établie avec les propriétaires des parcelles traversées par le chemin nord de la commune. Réunion de la commission voirie à planifier pour valider les modifications apportées.

Laure Lauvergeat :

- Enfance / jeunesse : élus conviés à la rencontre de la CCPLD le 27/01/21 au Family.
- Petite enfance : une conférence organisée en février 2021 par le pays de Daoulas sur les nouveaux pré-requis de l'éducation nationale pour la petite enfance.
- Temps fort : inscription à l'événement couleur de Bretagne qui aura lieu fin mai 2021.
- Local jeunes : l'ouverture du local jeunes va dépendre des directives données par la fédération. Il sera fermé durant les vacances scolaires de Noël.

Bernard Le Caharec

- Téléphonie : amélioration du passage du réseau orange sur la commune suite à la mise en place d'un pylône au Stum, réseau free dégradé depuis.

Jacques Beauchamp :

- Vestiaires de foot : travaux toujours retardés d'un mois lié à la maçonnerie. Attente de la fin du gros œuvre pour lancer la partie travaux de menuiserie.
- Accès PMR - porte d'entrée de la mairie : devis du modèle coulissant / automatique retenu.
- ONF – protection du captage : tirage au sort doit avoir lieu pour désigner les personnes qui pourront couper les arbres dans la parcelle à éclaircir.
- Bâtiments publics : travaux ont eu lieu à l'école (lavabos changés) et à la mairie (gouttières et ardoises changées). Visite du couvreur pour constater les fuites sur le logement au-dessus de l'école. Changement des vitrages à la mairie seront financés par l'état au titre de la DSIL dans le cadre de France Relance.

Philippe Dantec :

- Pont bascule : les agriculteurs proposent que le petit bâtiment du pont bascule soit rafraîchi par les jeunes de la commune.

Yvan Brishoual :

- Wifi salle Ty Kreis-ker : interrogation sur la présence du wifi à la salle Ty Kreis-ker. Ce point sera abordé avec la commission travaux.

Jessica Guillerm :

- Réunion des commissions : question sur la réunion de la commission urbanisme le 19/12/20. Retour des réunions des commissions à voir après le 07/01/21.

Delphine Longchamp :

- Tennis de table : question sur la reprise du tennis de table pour les jeunes. Pour le moment tant que les salles ne sont pas ré-ouvertes au public, pas de reprise du tennis de table.

Sébastien Lozac'h :

- Dojo de Daoulas : interrogation sur le projet de travaux du dojo suite à un article paru dans le télégramme.  
Le projet est toujours en réflexion avec une attente de données financières pour que les communes puissent s'engager.

Olivier Moal :

➤ Foot : reprise de l'activité pour les jeunes depuis 3 semaines. Pas de reprise des adultes pour le moment, préparation à distance en attendant.

Tour de France : réunion de préparation à prévoir avec les associations de la commune pour préparer le passage du tour de France sur la commune en juin 2021.

### **13. Parole au public**

En raison du confinement suite à la crise sanitaire liée au coronavirus, le public n'a pu y assister.

\* \* \*

Monsieur le Maire fixe la date du prochain conseil municipal au 14 janvier 2021.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux, puis lève la séance.

Le Maire,

Julien POUPON